

L'année 2006 correspond au 75<sup>e</sup> anniversaire de l'Exposition Coloniale de 1931. En 2005, à côté des traditionnelles cérémonies du 11 novembre ou du 8 mai, nous avons commémoré le centenaire de la loi sur la laïcité par une série de colloques et de tables rondes auxquels avaient participé de nombreux habitants. En 2006, nous avons jugé utile, en tant qu'élus, de permettre à nos concitoyens de mieux connaître cet aspect de l'histoire du 12<sup>e</sup> arrondissement qu'a été l'Exposition coloniale. Cet événement international, pour lequel plus de 33 millions de tickets ont été vendus, s'est déroulé dans le Bois de Vincennes. Le 12e en reste encore profondément marqué, dans sa physionomie, avec le prolongement de l'avenue Daumesnil, dans son architecture, avec le Palais de la Porte Dorée, future Cité Nationale de l'histoire de l'immigration, avec la mairie du 12e arrondissement avec l'aménagement d'un salon de la France d'Outre-mer, dans sa toponymie avec les rues du Niger, du Congo ou du Sahel.

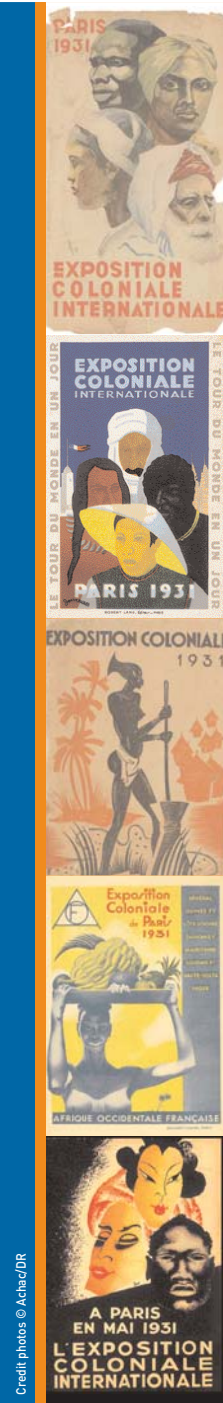
Mais commémoration n'est pas célébration. C'est pourquoi, les manifestations organisées autour de cet anniversaire, participeront à un travail de mémoire que l'équipe municipale a souhaité mener à Paris et dans le 12<sup>e</sup> arrondissement, en cherchant à ouvrir un large débat autour de cet événement. De même, parce qu'il n'appartient pas aux élus de fixer une histoire officielle, nous avons souhaité, avec Bertrand Delanoë, confier le pilotage de cet anniversaire à un historien spécialiste de l'histoire coloniale, Pascal Blanchard, et à un Conseil scientifique pour conduire les différentes actions.

Les manifestations qui l'accompagnent, avec les différents partenaires rassemblés pour ce programme comme l'association Génériques, l'Achac, la LDH du 12<sup>e</sup> arrondissement ou le FASILD Île-de-France, s'adresseront bien sûr à l'ensemble des Parisiens, et leur permettront de redécouvrir ce passé qui les concerne tous. Outre les cycles de conférences, les débats et les rencontres diverses, nous avons jugé indispensable de retrouver les « traces » de cette exposition sur le site où elle s'est déroulée en 1931 : sur la porte Dorée et dans le bois de Vincennes. C'est pourquoi ce « parcours mémoire », composé de 30 totems mis en place autour de la porte Dorée et sur la rive sud du lac Daumesnil, permettra à tous les publics - notamment les enseignants avec leurs élèves - de redécouvrir les différents aspects et impacts de l'Exposition coloniale de 1931.

Michèle Blumenthal  
Maire du 12<sup>e</sup> arrondissement

Parcours-mémoire réalisé par l'ACHAC, sous la direction scientifique de Pascal Blanchard avec le concours du FASILD Île-de-France

Mairie du 12<sup>e</sup> arrondissement  
130, avenue Daumesnil 75012 Paris  
Informations : 01 44 68 12 12

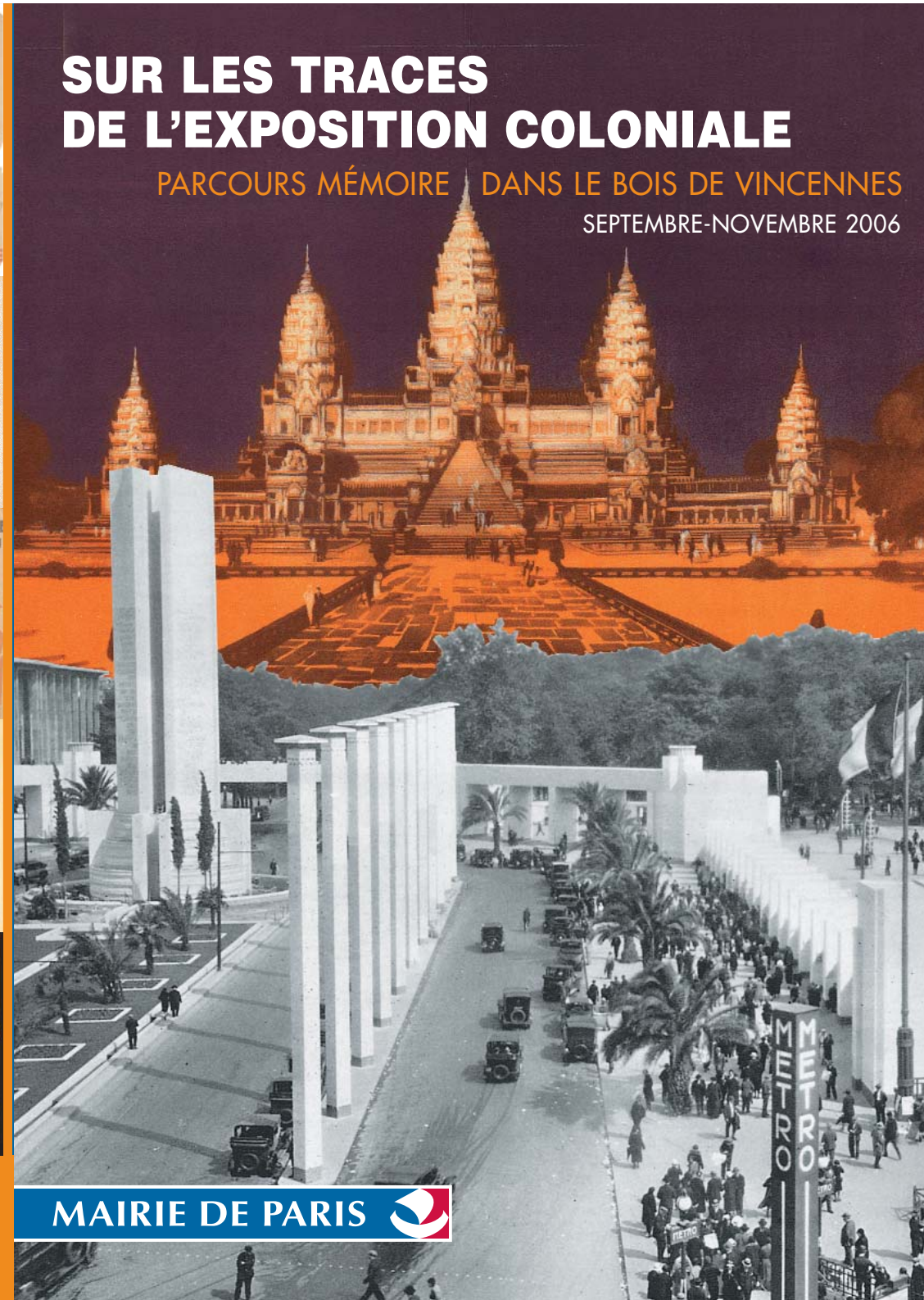


Credit photos © Achac/DR

# SUR LES TRACES DE L'EXPOSITION COLONIALE

PARCOURS MÉMOIRE DANS LE BOIS DE VINCENNES

SEPTEMBRE-NOVEMBRE 2006

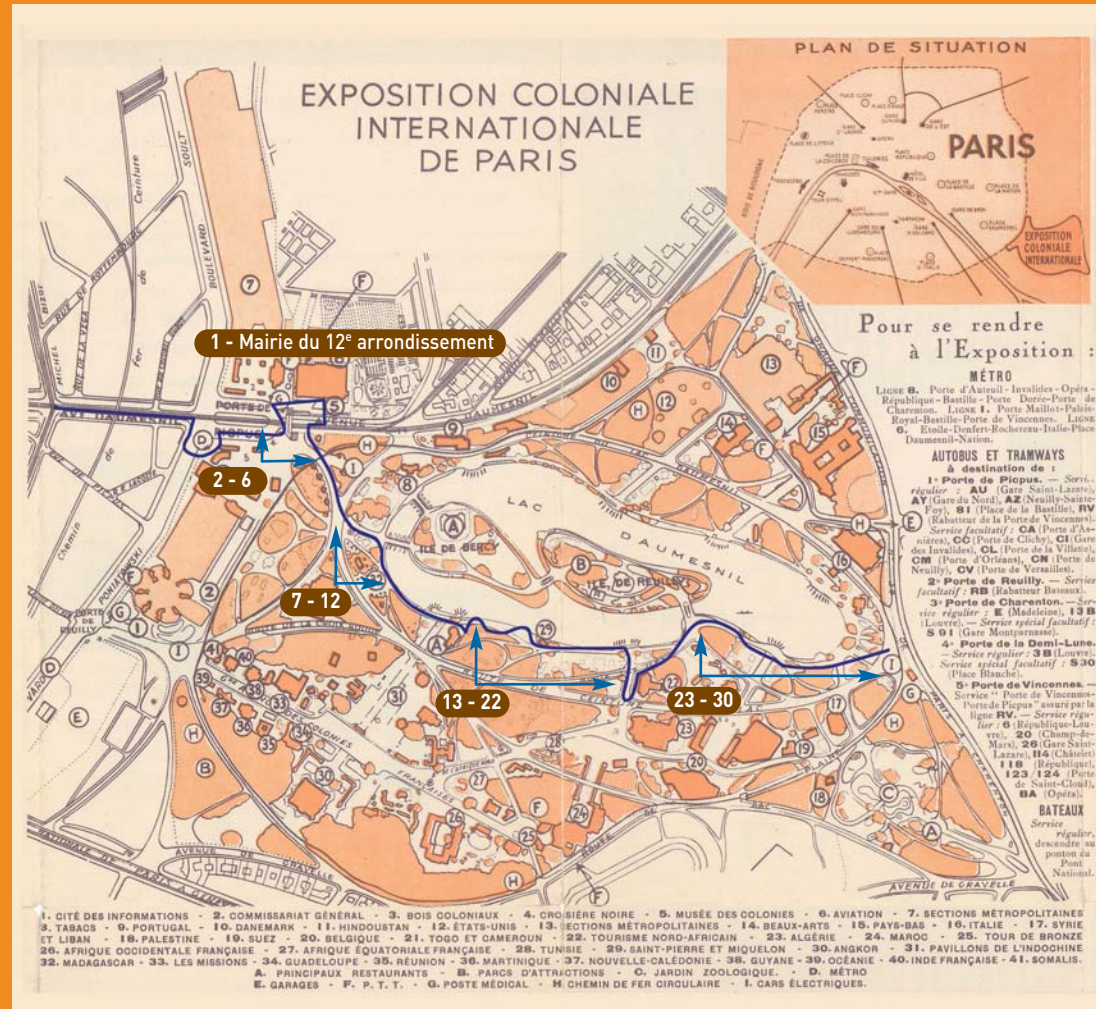


MAIRIE DE PARIS



# 30 TOTEMS POUR UN PARCOURS DE LA MÉMOIRE

DE LA MAIRIE DU 12<sup>e</sup> À LA PORTE DORÉE, ET TOUT AU LONG DE LA BERGE SUD DU LAC DAUMESNIL



1. Présentation du « Parcours mémoire »

2. Un événement dans la capitale

7. Les oppositions à l'Exposition

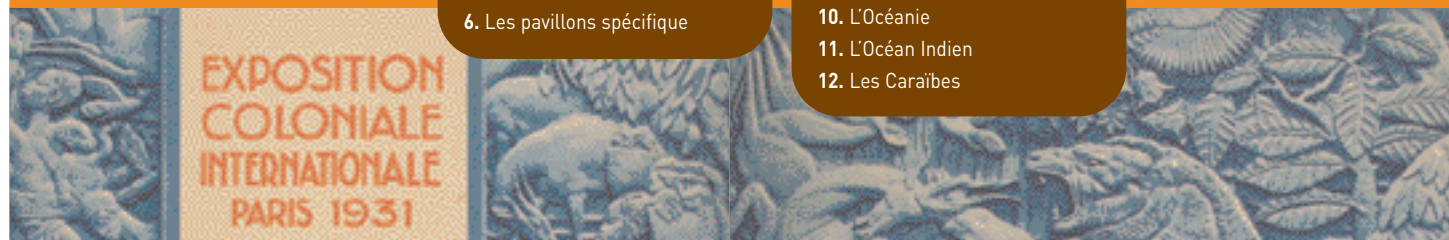
8. Les mises en scène de l'Exposition coloniale

9. Madagascar et les Somalis

10. L'Océanie

11. L'Océan Indien

12. Les Caraïbes



# 1931 : UNE EXPOSITION SUR 110 HECTARES

APRÈS 1000 JOURS DE TRAVAUX L'EXPOSITION COLONIALE PEUT OUVRIR SES PORTES

Les organisateurs avaient décidé, dès 1928, d'implanter l'exposition à l'est de Paris, autour du Bois de Vincennes, entre la Porte Dorée et la Porte de Reuilly, prenant comme point central le lac Daumesnil. En 1931, à la lisière de la capitale, sur l'emplacement des anciennes fortifications de Paris, elle s'enfonce sur plus de 1 500 mètres de large entre les boulevards Soult et Poniatsowski. Puis elle offre aux visiteurs une succession de pavillons coloniaux : à droite, après avoir croisé les pavillons métropolitains et la Cité de l'Information, elle dévoile l'Empire français autour de l'avenue des Colonies ; à gauche les autres puissances coloniales invitées ; enfin, au centre, sur deux îles, différentes attractions attendent des millions de visiteurs. En entrant dans la partie française, les visiteurs commencent par le palais de Madagascar ; après les pavillons océaniques et caribéens, émergent le temple d'Angkor Vat et les « possessions » d'Indochine, avant de plonger dans le palais de l'AOF, qui « dresse ses tours massives en face de l'énorme case en forme d'obus de l'Afrique équatoriale » et dans le pavillon de l'AEF. Puis, arrive l'ensemble nord-africain, avant de pénétrer dans l'espace dédié aux « États du Levant » et aux mandats du Togo et du Cameroun. Dès lors se découvrent les autres puissances coloniales, avec la Belgique, l'Italie, la Hollande, les États-Unis, le Danemark, le Portugal, la Palestine, la section de l'Indoustan ou le Pavillon de Suez, mais aussi des pavillons privés (comme celui des Tabacs) ou plus artistiques, comme celui consacré aux Beaux-Arts.

- 23. Les pavillons étrangers
- 24. Le Moyen-Orient
- 25. Le Togo & le Cameroun
- 26. Les pavillons étrangers (1)
- 27. Les pavillons spécifiques
- 28. Les pavillons étrangers (2)
- 29. Le zoo
- 30. Les rendez-vous de l'Exposition

- 13. Les Missions religieuses
- 14. L'Avenue des Colonies...
- 15. Angkor Vat
- 16. L'Indochine
- 17. L'Afrique occidentale française
- 18. L'Afrique équatoriale française
- 19. L'Armée coloniale
- 20. Le Maroc
- 21. La Tunisie
- 22. L'Algérie

